



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	41	Suffrages exprimés :	54
Absents :	14	- dont POUR :	49
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	1	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AUDIBERT Danièle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme JAUFFRET Sylvie	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BLANES Patrick	Mme JOANNY Monique	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BOËS Fabrice	M. JUSTINESY Gérard	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	M. KITAEFF Richard	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. LAFFORGUE David	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	Mme LECAUDEY Aurélie	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNY Bernard	M. LIBERATO Fabrice	M. TERRANE Pascal
Mme DECHER Martine	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. TOUACHE Thierry
Mme DOSSARD Amandine	Mme MARTIN Bénédicte	M. VILLA José
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	M. MAUREL Frédéric	
Mme FASSETTA Véronique		
M. FONTANARAVA Eric		

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick  
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard  
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie  
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard  
Mme CATALANO-LLORDES à M. LAFFORGUE David  
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice  
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry  
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore  
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine  
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine  
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard  
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard  
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESP

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport : Mme HAQUET Sonia



N° 2026-094

PISCINES - Mise à jour de la tarification des piscines  
Saison 2026 au centre aquatique de plein air

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2015/69 en date du 28 mai 2015 portant tarification des activités aquatiques ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/41 en date du 9 juillet 2020 portant tarification de l'accès au centre aquatique de plein air ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2022/110 en date du 7 juillet 2022 portant sur la tarification 2022 de l'accès au centre aquatique de plein air ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2023/082 en date du 13 avril 2023 portant sur la tarification 2023 de l'accès au centre aquatique de plein air ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n° 2025-145 en date du 03 juillet 2025 portant sur la tarification 2025 de l'accès au centre aquatique de plein air ;
- Vu l'arrêté du Président n°2026-77 en date du 28 avril 2026 portant déport de Mme Sonia Haquet.

Dans le cadre de la gestion du centre aquatique de plein air pour la saison 2026, il est proposé d'actualiser la grille tarifaire afin de tenir compte des périodes d'ouverture et des évolutions de coûts. Cette révision se traduit notamment par un ajustement modéré des tarifs des activités aquatiques, tout en maintenant une politique tarifaire différenciée selon les publics et le territoire LMV, ainsi que les dispositifs d'abonnement et de gratuité existants.

PERIODE			
Du 10 juin au 30 juin puis du 01 <sup>er</sup> juillet au 06 septembre inclus (possibilité selon les conditions climatiques d'une fermeture le 13 septembre)			
Entrées		Tarifs LMV	Tarifs hors LMV
Entrées	Jeunes et Adultes (14/64 ans)	3 €	6 €
	Mineurs de 4 ans à 13 ans et accompagnants personnes handicapées	2 €	
	A partir de 65 ans	Gratuit	
	Personnel communautaire ou issu des communes membres de LMV		1 €
	Tarif à l'unité		10 €
	Tarif carte de 10 passages		



PERIODE			
Du 10 juin au 30 juin puis du 01 <sup>er</sup> juillet au 06 septembre inclus (possibilité selon les conditions climatiques d'une fermeture le 13 septembre)			
Abonnements	Adultes 10 passages + 1 gratuit	30 €	NC
	Adultes 50 passages + 10 gratuits	150 €	
	Enfants 10 passages + 1 gratuit	20 €	
	Enfants 50 passages + 10 gratuits	100 €	
	Groupe de personnes handicapées encadrées 10 passages + 2 accompagnants	Gratuit	60 €
	Associations / comités d'entreprises	150 € les 10 cartes de 10 entrées	NC
Autres gratuits	Enfants de moins de 4 ans, personnes handicapées, ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) du territoire, Union Nationale Sport Scolaire (UNSS), Ecoles maternelles et primaires publiques et privées du territoire intercommunal, Pompiers, Polices, Gendarmerie Nationale, Maître-nageur Sauveteur sur présentation de la carte professionnelle, Associations bénéficiant d'une convention de mise à disposition avec la collectivité, vacanciers des campings intercommunaux « Les Royères du Prieuré » à Maubec et « La Durance » à Cavaillon.		
Du 01 <sup>er</sup> juillet au 06 septembre (possibilité selon les conditions climatiques d'une fermeture le 13 septembre) : créneau de fin de journée 18h/19h30 (hors LMV, tarif 6 €)			
Entrées	LMV		
Tarif unique uniquement pour les habitants LMV	2 €		
<i>Gratuités, tarif personnel communautaire ou issu des communes membres et abonnements maintenus</i>			

Activités aquatiques  
LMV = 8 € par séance  
Hors LMV = 10 € par séance

Le Conseil Communautaire,  
Oui le rapport ci-dessus,  
Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD)

- APPROUVE la tarification 2026 du centre aquatique de plein air détaillée dans le présent rapport ;



République française

2026/....

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire  
Séance du 30 avril 2026

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Réceptionné le :** Cavailon, le 5 mai 2026.

La Secrétaire de séance,

Aurélie LECAUDET

**Pour le Président  
empêché**

**Patrick SINTÈS**  
Vice-Président

Le Président,

Gérard DAUDET

